

MOTION DE LA SOCIÉTÉ DES JOURNALISTES

Destinataires :

- Salariés de Antilles-Guyane Médias
- Actionnaires de AGM
- Direction de AGM
- Administrateur judiciaire
- Candidats à la reprise
- Procureur de la République de Fort-de-France
- Tribunal Mixte de Commerce de Fort-de-France

Nous, journalistes de France-Antilles Martinique, nous nous constituons ce jour, **mercredi 12 avril 2017, en Société des Journalistes**, afin de faire entendre notre voix durant la procédure de redressement judiciaire de la Holding Antilles Guyane Médias, ouverte le 4 avril dernier.

La rédaction rappelle qu'AGM est, avant tout, un groupe de presse et que, nous, journalistes, en constituons le cœur de métier.

Aussi, nous réaffirmons avec fermeté l'extrême vigilance dont nous ferons preuve à l'égard de tous les projets de reprise qui seront déposés au greffe du tribunal mixte de commerce de Fort-de-France. Et particulièrement envers tous ceux qui ne garantiront pas un développement basé sur la **force éditoriale de France-Antilles et de ses supports**.

Nous, Société des Journalistes, **refusons d'être instrumentalisés ou orientés dans quelque direction que ce soit, notamment celle qui irait à l'encontre des missions d'information d'une entreprise de presse et n'assurerait plus l'indépendance de la rédaction.**

Dans le projet que nous soutiendrons, nous voulons que soient maintenus nos emplois et octroyés des moyens à la hauteur des ambitions de notre métier, **dans le respect de notre déontologie.**

Éreintées par les différents PSE depuis 2015, **les rédactions de Martinique, Guadeloupe et Guyane** n'ont cessé de voir leurs conditions de travail se dégrader continuellement (effectif ramené au plus bas, locaux dangereux, matériel informatique obsolète, véhicules de service réduits, salaires bloqués, etc.).

Les rédactions, qui se battent au quotidien pour l'édition d'un journal de qualité, déplorent que leurs efforts, comme ceux d'autres services, se réalisent à sens unique. Elles rappellent que, même au plus fort de la crise, **elles n'ont jamais manqué au devoir d'information de leurs lecteurs.**

Sur les trois dernières années, aucun investissement n'a été réalisé, contrairement aux promesses répétées, et les projets de développement de nos supports (papier et numérique) ne se sont toujours pas concrétisés.

Pour toutes ces raisons, **nous n'excluons aucune option pour défendre nos intérêts et ceux de nos lecteurs.**

La Société des Journalistes de France-Antilles Martinique

France-Antilles Martinique / Créola

ABATUCI Muriel, ATSE Jean-Marc, BERTOT Léonce, BERTRAND Jean-Claude, BODIN Claire, BOULAI Melinda, BOUTIER Cyril, BRIVAL Hervé, CASTANDET Nathalie, CHENARD Lucienne, DE JAHAM Karine, DE SAINT-SERNIN Sandrine, ETIFIER Jean-Marc, EVERARD Cécile, GAILLARD Sabine, GALLION Gabriel, GOM Francis, HERSILIE-HELOISE Eric, KWATEH Adams, LAMY Rodolphe, LAURENCINE Ronald, MAUCONDUIT Régine, MAYOULIKA Mathurin, MEDOUZE Jean-Luc, MONLOUIS-PRIVAT Virginie, MONTHIEUX Valérie, SALL Leila, PAOLO Sabrina (assistante de rédaction), PASTOUR Sabine, POPINCOURT Sandrine, RABATHALY Rudy, SEBASTIEN Hugues, TERAU Wilfrid, VALAT Louvinia.

France-Antilles Guadeloupe

ARMOR Marc, BABLIN Caroline, BALAY Sarah, BELTON Claudia, BERTHELEM David, BRELAND Franck, CLOTAIRE Karel, DURU Valérie, FABRICE Annick, GERVELAS Marcel, LABENNE Anne-Laure, LABRY Célia, LARNEY Cécilia, LAPINARD Yvor, LAVENTURE Martin, LEMOAL Pascal, LERONDEAU Emmanuelle, MAPOLIN Harry, VIDAL André-Jean.

France-Guyane

CARLIER Pierre-Yves, JACQUES Marina, ROSSOVICH Pierre, RONSIN Julie, ROUX Cécile, SCHERHAG Karin, VIRASSAMY Audrey.